



Comité Technique Ministériel

Déclaration de la délégation CFDT

29 septembre 2020

Madame la Ministre, mesdames, messieurs les membres du CTM

En effet, il n'y aura pas eu de miracle.... Nous étions prévenus.

Et ce n'est pas la profusion de crédits qui va se substituer à la baisse d'effectifs.

Nous estimons que vous avez perdu une bataille contre Bercy, comme vos prédécesseurs d'ailleurs.

Les missions et programmes de nos ministères voient leurs effectifs fondre :

Affaires maritimes : 232 (contre 233)

Paysages, eau et biodiversité : 5086 (contre 5 137)

Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie : 6545 (contre 6 763)

Prévention des risques : 1352 (contre 1 356)

Énergie, climat et après-mines : 424 (contre 443)

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables : 465 (contre 472)

Le seul point positif est la hausse de près de 200 ETP pour les infrastructures et services de transports, sans doute le Grand Paris...

Cette bataille perdue, nous l'analysons comme une perte de chance pour les missions du Ministère : la transmission des compétences, le maintien des savoir-faire vont être bien mal en point...

Dans ce contexte extrêmement contraint, vos services ont montré que le dialogue social interne pouvait améliorer les choses : à ce titre, les travaux menés autour des lignes directrices de gestion sont un témoignage éloquent de ce que le dialogue social peut produire de meilleur.

C'est pourquoi nous souhaitons vous inciter, Madame la Ministre, à vous inscrire plus avant dans cette voie. Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que la CFDT participera aux trois grands chantiers que vous avez proposés.

Notre déclaration est également l'occasion de vous rappeler, Madame la Ministre, votre engagement à répondre à l'ensemble des questions que nous vous avons adressées préalablement à notre entrevue bilatérale du 17 septembre.

Je vous remercie par avance pour ces réponses et pour votre écoute.